

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 542 CONTRACTUELS ET AUXILIAIRES.

n° 542

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

5 juillet 1945

Numéro JO

n° 7 du 01/07/1945

Date du numéro

1 juillet 1945

### TEXTE INTÉGRAL

M. est engagé en qualité d'employé dactylographe auxiliaire ompter pour du 12 juillet 1915 nalier au salaire jour afférent à la 2e catégorie. L'intéressé chef est mis à la disposition du chef du Servive de Santé.